

## INSCRIPTION 2022-2023

Villeneuve d'Ascq (mercredi)	La Madeleine (jeudi)	Villeneuve d'Ascq (vendredi)	Lille (samedi)
<input type="checkbox"/> Adolescents	<input type="checkbox"/> Débutant	<input type="checkbox"/> Débutant	<input type="checkbox"/> Atelier chorégraphique
	<input type="checkbox"/> Intermédiaire	<input type="checkbox"/> Intermédiaire	
		<input type="checkbox"/> Intermédiaire avancé	

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Date de Naissance : ..... / ..... / .....

Téléphone : .....

Adresse mail : .....

(En lettres capitales)

**Un certificat médical vous permettant la pratique de la danse orientale est obligatoire.**

Votre cotisation est de :

- **240€ / an pour 1 cours / semaine**

- **375€ / an pour 2 cours / semaine**

Par  chèque  espèces la somme de : ..... € (À l'ordre de Rajaâ DUSSART)

-> Si le chèque n'est pas à votre nom indiquez le titulaire :

Nom : ..... Prénom : .....

Facilité de paiement :

- 1 cours par semaine :  2 x 120€  3 x 80€ ou  4 x 60€

- 2 cours par semaine :  2x187.50€  3x125€  4x93.50€

Les chèques étant remis à l'inscription, cochez les mois d'encaissements choisis. Ils seront présentés vers le 15 du mois. **Le 1er est encaissé à l'adhésion**

Octobre  Novembre  Décembre  Janvier  Février  Mars

**Les cours n'auront pas lieu pendant les vacances scolaires et les jours fériés.**

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Le ..... / ..... / ..... Signature :

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR

## **INSCRIPTION**

L'inscription est valable pour une saison, de septembre à juin, elle prend en charge l'assurance, la logistique, et donne droit à un tarif préférentiel aux stages avec Rajaa.

La totalité du montant des cours doit être réglée le jour de l'inscription, qui prend effet à compter de la seconde participation à un cours (4 chèques maximum)

## **REMBOURSEMENT**

L'inscription est définitive. Aucun remboursement ne pourra être réclamé dans le cas d'une interruption de l'élève, sauf cas de force majeure dûment justifié

## **APTITUDE AUX COURS**

Pour tout adhérent il sera demandé un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique de la danse orientale.

En cas de non présentation du certificat médical, Rajaa ne peut être tenue pour responsable de tout accident physique.

## **LE PROFESSEUR**

Le Professeur s'engage à assurer tous les cours prévus sur le calendrier de la saison. En cas d'absence, le Professeur sera remplacé ou bien prévoira une plage horaire supplémentaire pour rattraper le cours.

## **PERTE OU VOL**

Un vestiaire est mis à la disposition des élèves. Il est conseillé de ne pas y laisser d'objet de valeur. En cas de perte ou de vol, Rajaa ne peut être tenue pour responsable.

## **HYGIENE ET SECURITE**

Il est strictement interdit de fumer dans la salle de cours ainsi que dans les vestiaires. Il est de plus demandé à chaque élève de respecter les locaux (dégradations, déchets, etc...)